

# Entretien professionnel

## 1. Présentation salarié(e)

### a. Informations vous concernant

Nom : →

Prénom : →

Équipe : →

Poste actuel : →

Type de contrat : →

Date d'embauche : →

Date de prise du poste actuel : →

Autres informations : →

**b. L'entretien est-il mené dans le cadre d'un entretien biennal ou d'une reprise d'activité ?**

En cas d'un entretien proposé suite à une reprise d'activité, précisez la nature en commentaire (congé maternité, arrêt longue maladie, maladie professionnelle ou accident du travail, congé parental d'éducation / d'adoption, congé sabbatique, congé création d'entreprise, congé sans solde, congé individuel de formation, début et fin de mandat syndical)

**c. Quelle est la date de votre précédent entretien professionnel ?**

Bref rappel du parcours professionnel

**2. Rappel du parcours professionnel**

**a. Formation initiale et diplôme(s) obtenu(s)**

## **b. Parcours professionnel**

Postes occupés, début, fin, principales missions

## **3. Bilan de la période écoulée sur le poste**

### **a. Rappel de vos missions et activités**

### **b. Avez-vous bénéficié d'évolutions ou de changements sur votre poste depuis le dernier entretien ? Si oui, la ou laquelle(s) ?**

Postes occupés, début, fin, principales missions

**c. Principaux points de satisfaction / insatisfaction sur votre poste**

**4. Bilan de la période écoulée en matière de formation**

**a. De quels éléments avez-vous bénéficié depuis votre dernier entretien professionnel ?**

**Typologie de l'action**

- |   | OUI                      | NON                      |
|---|--------------------------|--------------------------|
| ▪ Des formations ont-elles été réalisées ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ▪ Des certifications ou éléments de certification ont-ils été acquis ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ▪ D'autres actions ont-elles été menées (bilan de compétences, coaching, CIF, CEP, mobilité interne, mise en situation professionnelle, tutorat...) ou des compétences acquises ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ▪ Y a-t-il eu progression salariale ou professionnelle, dans l'emploi ou dans l'entreprise ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**b. Si vous avez suivi des formations, listez les ci-dessous :**

Intitulé de la formation	Durée	Compétences développées

**c. Si vous avez acquis des éléments de certification, listez-les ci-dessous :**

Intitulé de la formation	Date d'obtention	Modalités (formation / VAE)

**d. Montant disponible sur votre CPF**

## 5. Perspectives d'évolution

**a. Quels sont vos objectifs professionnels ?**

**b. Quel type d'évolution envisagez-vous ? (évoluer sur votre poste actuel, effectuer une mobilité métier ou géographique, autre...)**

Type d'évolution	Atouts / freins identifiés	Echéance (court / moyen / long terme)

**c. Identifiez-vous des besoins de formation ?**

Formation envisagée	Échéance souhaitée

**d. Avez-vous bien connaissance des informations relatives aux dispositifs suivants ?  
Avez-vous besoin d'informations complémentaires ?**

Dispositif	Oui	Non	Besoin d'informations
<p><b>La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) :</b></p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<p>Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).</p>			
<p><b>À quoi ça sert ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Obtenir une certification</li> <li>▪ Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité</li> <li>▪ Valider son expérience pour soi</li> <li>▪ Faire reconnaître ses compétences</li> <li>▪ Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours</li> <li>▪ Changer d'emploi</li> <li>▪ Evoluer professionnellement / Obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle</li> <li>▪ Développer sa confiance en soi</li> </ul> <p><b>Pour plus d'informations, rendez-vous sur:</b> <a href="https://www.vae.gouv.fr/">https://www.vae.gouv.fr/</a></p>			
<p><b>Le CPF : (Compte Personnel de Formation) :</b></p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<p>Le Compte Personnel de Formation (CPF) est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, y compris en période de chômage, pour suivre une formation qualifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (DIF).</p> <p>Le CPF fait partie du compte personnel d'activité (CPA).</p>			

**Il s'agit de formations permettant notamment :**

- d'acquérir une qualification (diplôme, titre professionnel, etc.)
- d'acquérir le socle de connaissances et de compétences
- d'être accompagné pour la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- de réaliser un bilan de compétences
- de préparer l'épreuve théorique du code de la route et l'épreuve pratique du permis de conduire,
- de créer ou reprendre une entreprise
- pour les bénévoles et volontaires en service civique, d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions

**Pour plus d'informations, RDV ici :**

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

**Le CEP : (Conseil en  
Évolution Professionnelle):**



Tout actif, salarié, indépendant, demandeur d'emploi, porteur de projet... peut bénéficier gratuitement d'un conseil en évolution professionnelle, pour s'orienter et construire un projet professionnel. Le conseil en évolution professionnelle permet de disposer d'un temps d'écoute, de recul et d'appui sur sa situation professionnelle.

**Pour plus d'informations, RDV ici :** <http://www.mon-cep.org/>

## 6. Plan d'actions

**a. Quel est le plan d'actions défini suite à cet entretien professionnel ? Ce plan d'action doit notamment reprendre les échanges soulevés en questions 5a, 5b 5c.**

Exemples d'actions : acquérir de nouvelles compétences dans des activités déjà réalisées (formation d'adaptation au poste de travail), dans des nouvelles activités à réaliser (formation de perfectionnement), changement de poste, actions de formations, certification ou élément de certification pouvant être acquis par formation ou VAE, accompagnement interne hors formation (tutorat, mentorat), accompagnement externe hors formation (bilan de compétence, CEP), modification de l'organisation du travail, mobilité interne, ...



Actions envisagées	Conditions de réalisation	Echéance

**b. Y a-t-il d'autres points que vous souhaiteriez aborder durant cet entretien ?**

# Entretien professionnel des 6 ans (bilan des 6 ans)

## 1. Présentation salarié.e

a. Informations vous concernant (nom, prénom, équipe, poste actuel, contrat, date d'embauche, date d'arrivée au poste actuel...)

Nom : →

Prénom : →

Équipe : →

Poste actuel : →

Type de contrat : →

Date d'embauche : →

Date de prise du poste actuel : →

Autres informations : →

**b. Listez les dates des entretiens professionnels réalisés au cours des 6 dernières années**

Entretien	Date
Entretien professionnel 1	
Entretien professionnel 2	
Entretien professionnel 3	

**2. Rappel du parcours professionnel**

**a. Formations initiales et diplôme(s) obtenu(s)**

**b. Parcours professionnel**

Postes occupés, début, fin, principales missions

### 3. Bilan de la période écoulée

#### a. De quels éléments avez-vous bénéficié au cours des 6 dernières années ?

##### Typologie de l'action

- |   | OUI                      | NON                      |
|---|--------------------------|--------------------------|
| ▪ Des formations ont-elles été réalisées ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ▪ Des certifications ou éléments de certification ont-ils été acquis ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ▪ D'autres actions ont-elles été menées (bilan de compétences, coaching, CIF, CEP, mobilité interne, mise en situation professionnelle, tutorat...) ou des compétences acquises ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ▪ Y a-t-il eu progression salariale ou professionnelle, dans l'emploi ou dans l'entreprise ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

#### b. Si vous avez suivi des formations, listez-les ci-dessous :

Intitulé de la formation	Durée	Compétences développées

c. Si vous avez acquis des éléments de certification, listez les ci-dessous :

Intitulé de la formation	Date d'obtention	Modalités (formation/VAE)

## 4. Évolutions envisagées

a. Quel type d'évolution envisagez-vous ? (évoluer sur votre poste actuel, effectuer une mobilité métier ou géographique, autre...)

Le jour de l'entretien, échangez sur les conditions associées à ces souhaits d'évolutions (besoin de formation, performance à atteindre, passage par une fonction intermédiaire...)

	Oui / Non	Précisez	Échéance envisagée
Évoluer sur votre poste actuel			
Effectuer une mobilité métier			
Effectuer une mobilité géographique			
Évoluer vers l'externe			
Autre			

### b. Quel est le plan d'action défini suite à cet entretien professionnel ?

Exemples d'actions : acquérir de nouvelles compétences dans des activités déjà réalisées (formation d'adaptation au poste de travail), dans des nouvelles activités à réaliser (formation de perfectionnement), changement de poste, actions de formations, certification ou élément de certification pouvant être acquis par formation ou VAE, accompagnement interne hors formation (tutorat, mentorat), accompagnement externe hors formation (bilan de compétence, CEP), modification de l'organisation du travail, mobilité interne...

Actions envisagées	Conditions de réalisation	Echéance

### c. Avez-vous bien connaissance des informations relatives aux dispositifs suivants ? Avez-vous besoin d'informations complémentaires ?

Dispositif	Oui	Non	Besoin d'informations
<p><b>La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)</b></p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<p>Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).</p>			

### À quoi ça sert ?

- Obtenir une certification
- Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité
- Valider son expérience pour soi
- Faire reconnaître ses compétences
- Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours
- Changer d'emploi
- Evoluer professionnellement / Obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle
- Développer sa confiance en soi

Pour plus d'informations, rendez-vous sur: <http://www.vae.gouv.fr/>

### Le CPF : (Compte Personnel de Formation) :



Le Compte Personnel de Formation (CPF) est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, y compris en période de chômage, pour suivre une formation qualifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (DIF).

Le CPF fait partie du Compte Personnel d'Activité (CPA).

### Il s'agit de formations permettant notamment :

- d'acquérir une qualification (diplôme, titre professionnel, etc.)
- d'acquérir le socle de connaissances et de compétences
- d'être accompagné pour la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- de réaliser un bilan de compétences
- de préparer l'épreuve théorique du code de la route et l'épreuve pratique du permis de conduire,
- de créer ou reprendre une entreprise
- pour les bénévoles et volontaires en service civique, d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions

Pour plus d'informations, RDV ici :

Dispositif	Oui	Non	Besoin d'informations
<p><b>Le CEP : (Conseil en Évolution Professionnelle) :</b></p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<p>Tout actif, salarié, indépendant, demandeur d'emploi, porteur de projet... peut bénéficier gratuitement d'un conseil en évolution professionnelle, pour s'orienter et construire un projet professionnel. Le conseil en évolution professionnelle permet de disposer d'un temps d'écoute, de recul et d'appui sur sa situation professionnelle.</p> <p><b>Pour plus d'informations, RDV ici :</b> <a href="http://www.mon-cep.org/">http://www.mon-cep.org/</a></p>			

**d. Y a-t-il d'autres points que vous souhaiteriez aborder durant cet entretien ?**